

# ATTENTION NOUVEAU PROCESSUS ESPACE ADHERENT / BASE DE DONNEES

# A LIRE ATTENTIVEMENT

La base de données du PO, qui permet de gérer tous les membres, les inscriptions aux activités annuelles, les inscriptions aux différents séjours, fait peau neuve.

Avec une **technologie plus performante** mais aussi des **fonctionnalités plus satisfaisantes** comme notamment celle de permettre aux deux parents de créer chacun un espace adhérent pour gérer conjointement les inscriptions de leur(s) enfant(s).

Que votre enfant soit déjà membre d'une activité annuelle du PO, qu'il ait participé à un séjour dans le passé au PO Vacances ou frappe à la porte pour la première fois, **nous vous remercions de suivre** scrupuleusement les étapes suivantes.

En cas de souci technique, merci de poser votre question sur l'adresse <u>bdd2024@le-po.com</u> Nous vous apporterons une réponse par retour de mail.

Les étapes 1 à 3 sont à faire, par vos soins, qu'une seule et unique fois. Les étapes 4 et 6 vous permettront ensuite de réaliser une inscription à une activité ou un séjour.

### ETAPE 1 :

Lors de la création de votre compte, merci de <u>mettre impérativement vos</u> <u>propres informations</u> en tant que parent/gestionnaire du compte et non celles de votre/vos enfant(s).

- Si vous avez déjà des enfants au PO, merci de nous indiquer impérativement dans le champ « message à l'intention du club » le nom et prénom de votre/vos enfant(s) déjà membre(s) du PO. Grâce à une migration informatique, nous pourrons alors rattacher leurs informations et faciliter leur inscription.
- Si votre enfant n'est pas encore membre du PO, il faudra attendre la validation de votre compte (étape 2) pour créer son adhésion dans un second temps (étapes 3 à 5).

<u>Se créer un compte en cliquant ici</u>

Il faut cliquer sur « Créer un compte »

## ETAPE 2 :

Suite au message qui apparait sur votre écran, merci de suivre les consignes pour **valider votre adresse mail**. En effet, par sécurité, notre base de données a désormais une authentification forte.

#### ETAPE 3 :

Une fois la validation de votre compte par le PO (ce qui peut prendre jusqu'à 24H hors we), vous recevrez un mail ou un sms pour confirmer la validation de votre compte et vous demander de continuer le processus.

## ETAPE 4 :

<u>Retournez sur l'accès au compte en cliquant ici</u> en indiquant vos identifiants et mdp.

# **ETAPE 5** :

Sur votre compte, deux possibilités :

- Vous trouvez déjà vos enfants rattachés et vous pouvez directement faire une demande d'inscription à un séjour ou une activité en cliquant sur son/leur nom.
- Vous n'avez pas encore votre/vos enfant(s) sur le compte. Vous devez créer son/leur adhésion au PO en renseignant <u>ses/leurs informations (et</u> <u>non plus les vôtres)</u>. Vous pourrez ensuite faire une demande d'inscription à un séjour ou une activité.

# ETAPE 6 :

Dans tous les cas, lorsque le PO aura validé définitivement l'inscription de votre/vos enfant(s), vous recevrez un mail de confirmation d'inscription ainsi que les modalités de paiement de l'acompte pour sécuriser la/les places.